

Victimes et Citoyens
Association d'aide aux victimes de la route



**Victimes
&Citoyens**
contre l'insécurité routière

Présentation :

Les bénévoles de l'association Victimes et Citoyens apportent un soutien moral et juridique aux victimes. Ils assurent 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 une permanence téléphonique.

Des permanences sont également assurées dans les centres hospitaliers et les centres de rééducation, dans toute la France.

Missions :

- Proposer des permanences au Centre Hospitalier Universitaire Gui de Chauliac à Montpellier.

Contact :

0820 30 3000 ou 06 86 55 24 01

Lien vers site internet :

www.victimes.org